

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026_010
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance du jeudi 25 septembre 2025

15. Offre de formation :

15.3 Ouverture en alternance du Bachelor universitaire de technologie (BUT) 2^{ème} année – Génie Civil Construction durable parcours Bureau d'Etudes Conception de l'IUT Nord Franche Comté

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 40	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 25
Membres présents : 20	
Membres représentés : 5	Pour : 25
Total : 25	Contre : 0

VU le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur approuvent la demande d'ouverture en alternance du BUT 2^{ème} année – Génie Civil Construction durable parcours Bureau d'Etudes et Conception de l'IUT Nord Franche-Comté.

Besançon, le 25 septembre 2025

Le Président de l'Université Marie et Louis
Pasteur

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services


Christophe DE CASTELJAU
Hugues DAUSSY



Annexe 15.3.1 : Documents relatifs à la demande d'ouverture du BUT 2^e année Génie Civil construction durable.

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : **- 3 OCT, 2025**
Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : **- 3 OCT, 2025**

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le BUT Génie Civil – Construction Durable comprend 4 parcours nationaux à partir de la 2^e année:

1. Travaux Bâtiment
2. Travaux Publics
3. Réhabilitation et amélioration des performances environnementales
4. Bureau d'Études – Conception

Le parcours Bureau d'Études – Conception, ouvert à Belfort en 2025 en formation initiale, répond à une forte demande nationale : il se positionne juste derrière le parcours Bâtiment en termes de vœux des étudiants.

L'alternance permettra de renforcer l'attractivité de ce parcours et de répondre directement aux attentes du secteur professionnel, qui recherche des jeunes formés aux méthodes de conception, de calcul, de modélisation et d'ingénierie numérique du bâtiment.

L'IUT Nord Franche-Comté dispose d'un maillage solide avec les entreprises locales et régionales du BTP et des bureaux d'études (notamment via les réseaux de maîtres d'apprentissage déjà actifs dans les autres parcours GCCD).

13 étudiants de la première promotion ont déjà manifesté un intérêt pour l'alternance avec promesse d'embauche potentielle de la part d'employeurs, ce qui démontre un besoin immédiat.

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Des engagements informels ont déjà été recensés auprès de partenaires régionaux, notamment des bureaux d'études techniques et entreprises de construction.

Exemples d'acteurs identifiés : entreprises de maîtrise d'œuvre locales, grands groupes de construction implantés en Bourgogne-Franche-Comté, structures publiques (collectivités, bailleurs sociaux), et bureaux d'études spécialisés en thermique et environnement.

Nous avons également 13 étudiants qui sont en relation avec des bureaux d'étude, prêts à signer un contrat.

Depuis la rentrée 2022, chaque année, 2-3 étudiants quittent l'IUT Nord Franche-Comté pour continuer leurs études à l'IUT d'Ilkirsch pour effectuer ce parcours bien que ce parcours n'a pas été affiché sur Parcoursup. L'attrait du bureau d'étude est en augmentation.

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Principalement Bourgogne-Franche-Comté, de Besançon à Belfort, avec un rayonnement également sur l'Alsace et la Suisse frontalière.

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

Pour ce parcours, nous prévoyons un ratio : 13 alternants sur 16 étudiants inscrits dans ce parcours.

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Les alternants du parcours Bureau d'Études – Conception seront intégrés :

- En bureaux d'études techniques (BET) en ingénierie structure, thermique, environnementale ou pluridisciplinaire,
- Dans les services techniques des entreprises du bâtiment et des travaux publics,
- Au sein des collectivités territoriales et organismes de logement social pour la maîtrise d'ouvrage ou d'œuvre,
- Dans les entreprises générales du BTP disposant de leurs propres cellules études.

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

En région Bourgogne-Franche-Comté, peu d'offres d'alternance ciblées spécifiquement sur le parcours Bureau d'Études – Conception. La plupart des formations concurrentes portent sur l'axe Bâtiment. L'iUT d'Auxerre propose le parcours demandé en alternance.

Au niveau **national**, l'offre en alternance existe déjà dans plusieurs IUT (notamment Illkirch, Lyon, Bordeaux), mais le nombre de places est limité au regard de la demande.

L'ouverture de ce parcours en alternance à Belfort répond à « vide territorial » et permettrait de limiter l'exode des étudiants vers d'autres académies.

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Le rythme proposé respecte l'alternance régulière entre périodes en entreprise et périodes en formation à l'iUT sur l'ensemble de l'année universitaire.

- **Début d'année (septembre 2025)** : la rentrée se fait à l'iUT avec six semaines consécutives de cours pour consolider les bases.
- **1er semestre (octobre – décembre 2025)** : alternance de périodes en entreprise (4 à 5 semaines) et de périodes à l'université (3 à 4 semaines). Ce fonctionnement assure une immersion progressive des étudiants en entreprise tout en maintenant un suivi académique continu.
- **2e semestre (janvier – juin 2026)** : un rythme similaire est conservé, avec des blocs de 4 à 5 semaines en entreprise suivis de 3 à 4 semaines à l'université. Les périodes universitaires incluent également les contrôles et jurys.
- **Période estivale (juin – août 2026)** : la présence est quasi intégrale en entreprise, permettant aux alternants de s'impliquer sur des projets longs, notamment dans le cadre des activités de conception et de bureau d'études qui s'inscrivent dans le cycle annuel des chantiers et appels d'offres.

Ainsi, chaque semestre comporte à la fois des semaines en entreprise et des semaines à l'université, garantissant une « vraie alternance continue ». Ce rythme, organisé en blocs longs (4 à 6 semaines), est particulièrement adapté au secteur du génie civil et des bureaux d'études, car il favorise la réalisation de missions complètes en entreprise tout en maintenant des phases académiques structurées.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Le fichier est joint.

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE
ALTERNANCE RENTREE 2025

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	RICHARD Romain LAMPSON Jean Christophe	29.08.2025		 Département Génie Civil - Construction Durable
Directeur de composante	MARKEZE David	29.08.2025		

Avis du conseil de la composante : Favorable	Date : 14.09.2023 Joindre la délibération
---	--



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme :

Prénom et Nom du signataire : *Richard Romani*

Date : *29.09.2025*

Signature :



Calendrier prévisionnel alternance 2025/2026

Niveau et intitulé de la formation		BUT2 Génie Civil - Construction durable parcours RAPEB, TB, TP,BEC						
Sem. Cal.	du	au	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
35	25/08/2025	30/08/2025						
36	01/09/2025	06/09/2025	U	U	U	U	U	
37	08/09/2025	13/09/2025	U	U	U	U	U	
38	15/09/2025	20/09/2025	U	U	U	U	U	
39	22/09/2025	27/09/2025	U	U	U	U	U	
40	29/09/2025	04/10/2025	U	U	U	U	U	
41	06/10/2025	11/10/2025	E	E	E	E	E	
42	13/10/2025	18/10/2025	E	E	E	E	E	
43	20/10/2025	25/10/2025	E	E	E	E	E	
44	27/10/2025	01/11/2025	E	E	E	E	E	Férié
45	03/11/2025	08/11/2025	E	E	E	E	E	
46	10/11/2025	15/11/2025	U	Férié	U	U	U	
47	17/11/2025	22/11/2025	U	U	U	U	U	
48	24/11/2025	29/11/2025	U	U	U	U	U	
49	01/12/2025	06/12/2025	U	U	U	U	U	
50	08/12/2025	13/12/2025	E	E	E	E	E	
51	15/12/2025	20/12/2025	E	E	E	E	E	
52	22/12/2025	27/12/2025	E	E	E	Férié	E	
1	29/12/2025	03/01/2026	E	E	E	Férié	E	
2	05/01/2026	10/01/2026	U	U	U	U	U	
3	12/01/2026	17/01/2026	U	U	U	U	U	
4	19/01/2026	24/01/2026	U	U	U	U	U	
5	26/01/2026	31/01/2026	U	U	U	U	U	
6	02/02/2026	07/02/2026	U	U	U	U	U	
7	09/02/2026	14/02/2026	E	E	E	E	E	
8	16/02/2026	21/02/2026	E	E	E	E	E	
9	23/02/2026	28/02/2026	E	E	E	E	E	
10	02/03/2026	07/03/2026	E	E	E	E	E	
11	09/03/2026	14/03/2026	U	U	U	U	U	
12	16/03/2026	21/03/2026	U	U	U	U	U	
13	23/03/2026	28/03/2026	U	U	U	U	U	
14	30/03/2026	04/04/2026	U	U	U	U	U	
15	06/04/2026	11/04/2026	Férié	E	E	E	E	
16	13/04/2026	18/04/2026	E	E	E	E	E	
17	20/04/2026	25/04/2026	E	E	E	E	E	
18	27/04/2026	02/05/2026	E	E	E	E	Férié	
19	04/05/2026	09/05/2026	E	E	E	E	Férié	
20	11/05/2026	16/05/2026	U	U	U	Férié	U	
21	18/05/2026	23/05/2026	U	U	U	U	U	
22	25/05/2026	30/05/2026	Férié	U	U	U	U	
23	01/06/2026	06/06/2026	U	U	U	U	U	
24	08/06/2026	13/06/2026	U	U	U	U	U	
25	15/06/2026	20/06/2026	E	E	E	E	E	
26	22/06/2026	27/06/2026	E	E	E	E	E	
27	29/06/2026	04/07/2026	E	E	E	E	E	
28	06/07/2026	11/07/2026	E	E	E	E	E	
29	13/07/2026	18/07/2026	E	Férié	E	E	E	
30	20/07/2026	25/07/2026	E	E	E	E	E	
31	27/07/2026	01/08/2026	E	E	E	E	E	
32	03/08/2026	08/08/2026	E	E	E	E	E	
33	10/08/2026	15/08/2026	E	E	E	E	E	Férié
34	17/08/2026	22/08/2026	E	E	E	E	E	
35	24/08/2026	29/08/2026	E	E	E	E	E	
36	31/08/2026	05/09/2026						
37	07/09/2026	12/09/2026						
38	14/09/2026	19/09/2026						

Légende	
Employeur	Alternant présent chez son employeur (également les jours fériés, si ces derniers sont travaillés dans l'entreprise)
EAD* en entreprise	
Férié	
Enseignement à l'université	Alternant présent à l'université
Soutenances Examens Juries	Selon l'organisation de la formation, l'alternant sera à l'université ou chez l'employeur

* EAD - Enseignement à distance

DELIBERATION N°2023-24
du Conseil d'Institut de l'iUT Nord Franche-Comté

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Évolution de l'offre de formation : ouverture du parcours BEC - GCCD

La délibération étant présentée pour DECISION avant passage à la CFVU

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 21 Membres présents et représentés : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés du Conseil d'Institut de l'iUT Nord Franche-Comté, après avoir délibéré, approuvent l'ouverture du parcours Bureau d'Études - Conception, en formation initiale et en alternance, à partir de la 2e année du Bachelor Universitaire et Technologique Génie Civil - Construction Durable.

Belfort, le 15 septembre 2023

Le Directeur de l'iUT Nord Franche-Comté



David MARKEZIC